


Rue de l'Avenir

Bulletin publié par le Groupe-conseil romand pour la modération de la circulation (GCR) 1/88 5ème année

Rue de l'Avenir

pro  **juventute**



Groupements représentés

Ass. suisse des transports, AST.
Pro Juventute.
Société suisse pour la protection de l'environnement.
Société d'Art public.
Image de la cité VS.
Association Droits du piéton, ADP.
Groupe de travail "la rue" de l'EPFL.

Rédacteur responsable et coordination romande:

Alain Rouiller, AST,
16 rue des Chaudronniers,
1204 Genève, tél. 022 29 68 01.

Secrétariat du GCR:

Bernard Vaney, président,
Pro Juventute, dép. romand,
Rue Caroline 1,
1003 Lausanne, tél. 021 23 50 91.

Centre de documentation et appui technique:

Groupe de travail "la rue" de l'EPFL,
14 av. de l'Eglise-Anglaise,
1006 Lausanne.
Contacts: Lydia Bonanomi,
tél. 021 47 32 95.

Contacts locaux

Genève:

Marc Houvet, Pro juventute,
bd Helvétique 26,
1207 Genève, tél. 022 36 57 77.

Fribourg:

Jean-Claude Morisod, Sté d'Art public, 1, rue St Pierre-Canisius,
1700 Fribourg, tél. 037 22 82 97.

Jura:

Jean-Claude Henet, AST,
rue de la Gare 46,
2800 Delémont, tél. 066 22 88 88.

Neuchâtel:

Michel Von Wyss, AST,
rue du Nord 3,
2300 La Chaux-de-Fonds,
tél. 039 28 21 16.

Valais:

Image de la Cité,
Gabriel Romailier, Pré-de-Savioz 1,
3957 Granges, tél. 027 58 12 47.

Vaud:

Olivier Neuhaus, AST,
16, ch. de Montelly,
1007 Lausanne, tél. 021 24 86 54.

MODERATION DE LA CIRCULATION SUR LES AXES PRINCIPAUX

La notion de modération de la circulation et de protection du cadre de vie évolue et progresse. Du concept de rues résidentielles bien connu (priorité aux piétons, 20 km/h) les aménageurs sont passés à la notion d'îlot (groupe de rues), puis à la notion de zone, avec en particulier l'introduction, avec succès, en Allemagne des zones à 30 km/h. Dans le même temps la nécessité d'une réflexion globale sur les déplacements urbains se faisait jour. Le lien entre la sécurité des déplacements, la pollution de l'air et les atteintes dues au bruit de la circulation routière se précise davantage chaque jour.

Cette réflexion nouvelle implique la prise en compte des axes principaux. La quatrième journée "Rue de l'Avenir" à la Chaux-de-Fonds permettra de faire le point sur l'état de la question à partir de cas concrets à Chambéry, à Sierre et à la Chaux-de-Fonds. Qu'est-il possible de faire ? Comment rétablir, dans les circonstances actuelles, une certaine qualité du cadre de vie sur les axes principaux en améliorant la sécurité des déplacements, en tenant compte des impératifs des transports en commun, des automobilistes, des cyclistes et des piétons ?

Alain ROUILLER
conseiller AST pour la modération de la circulation.

4ème JOURNÉE "RUE DE L'AVENIR"
LE 23 JUIN 1988 A LA CHAUX-DE-FONDS.
(détails et bulletin d'inscription au verso)



3ème journée "Rue de l'Avenir" à Monthey en juin 87: "le chemin des écoliers"

